

Ajouter un pare-feu ?

- Publication publiée : 10 octobre 2025
- Post category: [Communication](#) / [Gestion](#)
- Commentaires de la publication : [0 commentaire](#)

Tous les systèmes dits « d'exploitation » de nos PC, Mac, Iphone, Android proposent un pare-feu fonctionnel.

Alors pourquoi installer un pare-feu ?

Et c'est quoi « un pare-feu » ?

Dans le cadre de [Générations Mouvement](#), imaginez un pare-feu comme un gardien de l'entrée d'un Club : il vérifie qui peut entrer ou sortir, laissant passer les membres invités (vos applications habituelles) tout en bloquant les intrus (menaces en ligne).



Installer un autre pare-feu ? Pourquoi ?

- Si vous partagez des **informations sensibles** (gestion des données d'un club, par exemple, provenant d'un export [SAGA](#)).
- Si vous utilisez des **réseaux Wi-Fi publics** (lors d'événements, de voyages...) : ceux-ci ne sont pas systématiquement sécurisés.
- Si vous souhaitez certaines fonctionnalités personnalisées.

D'accord ! Mais quel pare-feu et pour quelle plateforme ?

- Pour PC ou PC portable (version Windows 11, 10...) : [ZoneAlarm Free Firewall](#), Comodo Firewall (version gratuite), suite de sécurité Norton 360 ou Bitdefender.
- Pour MAC (fixe et portable) : Mac Internet Security ou [Bitdefender](#)
- Pour votre smartphone ANDROID : [NetGuard](#) (gratuit Open Source), NoRoot Firewall (gratuit), ou des suites de sécurité comme Bitdefender Mobile Security ou Bitdefender.
- Pour votre iPhone : [Guardian Firewall](#) ou Lockdown Privacy (disponible sur l'App Store).

Et si je ne veux pas installer un autre pare-feu ?

- Veuillez alors à vérifier que les mises à jour logicielles de vos supports (PC, smartphone...) se fassent correctement.
- Utilisez un antivirus (exemple : [Avast Free](#), [Malwarebytes](#) -version gratuite- pour PC notamment).
- Évitez de cliquer sur les liens internet suspects : **Pensez à vous e-sensibiliser !**
- Utilisez un VPN ([Proton VPN](#) -gratuit) surtout si vous utilisez fréquemment les Wi-Fi publics.

Téléchargez le PDF de présentation de l'atelier du soir "Installer un pare-feu" (séminaire des Présidents 2025 Mimizan)

En résumé :

Ajouter un pare-feu n'est pas obligatoire mais souvent recommandé vu nos habitudes de déplacements en réunion, en voyage...

Combiné avec de bonnes pratiques (**mots de passe forts, vigilance face aux arnaques**), cet ajout jouera très fortement en faveur de la protection des adhérents de Générations Mouvement. Pour toute question ou aide, n'hésitez pas à contacter un proche ou un adhérent aguerri aux bonnes pratiques de la Cybersécurité.

Restons vigilants !